

PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Séance du 22 juin 2022 à 18h30

Date d'envoi de la convocation : le 15 juin 2022

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 88

Président : Emmanuel MANDON

Délibération n°1 : Compte-rendu des délégations au Bureau et au Président

<u>Délégués Collège de la Région Auvergne – Rhône-Alpes</u>

<u>Étaient présents</u>

Mme BUSSIERE Laurence
M. MANDON Emmanuel
Mme MICHEL Cécile
Mme MOUSEGHIAN Aline

Étaient représentés

Mme DEZARNAUD Sylvie Par M. MANDON Emmanuel Mme PICARD Patricia Par Mme MOUSEGHIAN Aline

Étaient absents

M. CESA Johann M. CINIERI Dino

Mme FERRAND Virginie M. GEOURJON Christophe

Délégués Collège des Conseils Départementaux

Étaient présentes

Mme BESSON-FAYOLLE Corinne
Mme PEYSSELON Valérie

Conseil Départemental de la Loire
Conseil Départemental de la Loire

Étaient représentés

Mme CALACIURA Stéphanie Par Mme PEYSSELON Valérie

M. MARION Philippe Par Mme BESSON-FAYOLLE Corinne

Mme VIALLETON Marie-Michelle Par Mme ROBIN Christine

Étaient absents

M. CORRIERAS Paul Conseil Départemental de la Loire Mme PUBLIÉ Martine Conseil Départemental du Rhône Mme SEMACHE Nadia Conseil Départemental de la Loire

Délégués Collège du secteur du Pilat Rhodanien Délégués de la Communauté de communes

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20220622-1D_Del_Bur_Pdt-DE

Réception par le préfet : 28/06/2022 Notification : 10/06/2022

Étaient présents

Mme DE LESTRADE Christine Mme MAZOYER Martine M. POLETTI Jean-Louis

Étaient représentés

M. PERRET Jean-Baptiste Par Mme DEFAY Anne-Marie
M. RAULT Serge Par M. ZILLIOX Charles

Étaient absents

M. DIEZ Mickaël M. CHERIET Farid

M. GAILLARD Pierre-Antoine

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme DEFAY Anne-Marie Commune de Saint-Pierre-de-Boeuf

Mme CHETOT Chantal (suppléante

de Lisa FAVRE-BAC)

M. WETTA Patrick

M. ZILLIOX Charles

Commune de Pélussin

Commune de Vérin

Commune de Bessey

Étaient absents

M. BRUNET Jonathan Commune de Saint-Appolinard

M. MARILLIER Emmanuel Commune de Roisey
Mme RICHARD Béatrice Commune de Chuyer

Délégués Collège du secteur des Monts du Pilat

Délégués de la Communauté de Communes

Étaient présents

M. CORVAISIER Robert M. GEOURJON André M. GIRAUD Noël

Mme ROBIN Christine

Étaient absents

M. CHORAIN Jean-François

M. HEITZ Philippe

M. MASSARDIER Alexandre

M. PINOT Didier

M. SOUTRENON Bernard

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme FAURE Marie-Catherine Commune de Saint-Romain-les-Atheux

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20220622-1D_Del_Bur_Pdt-DE

Accusé certifié exécutoire

M. ROYET Philippe Commune de Graix

Étaient représentés

Mme BRUNON Martine Par M. ROYET Philippe

M. MATHOULIN Julien Par Mme FAURE Marie-Catherine

Étaient absents

M. PIGNARD Benjamin

Mme RICHARD-RIVORY Carole

M. TAMET Marcel

Mme TRANCHAND Bernadette

Commune de Le Bessat

Commune de Thélis-la-Combe

Commune de Colombier

Commune de Tarentaise

<u>Délégués Collège secteur Vienne Condrieu Agglomération</u>

Délégués de la Communauté d'agglomération

<u>Étaient présents</u> M. BRUYAS Lucien

M. THOMAS Luc

<u>Étaient absents</u>

M. BOSVERT Thierry

M. RAULET Thierry

M. SOY Laurent

Mme THETIER Sylvie

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme DESCHAMPS Isabelle Commune de Condrieu

Mme JOURNOUD Nathalie Commune de Loire-sur-Rhône

Étaient représentés

M. ABEILLON Thibald Par M. THOMAS Luc M. GONON Christophe Par M. BRUYAS Lucien

Étaient absents

M. CHARMET Michel Commune de Trèves

Mme CHOFFEL Marion Commune de Sainte-Colombe

Délégués Collège du secteur du versant du Gier

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était présent

M. PORCHEROT Jean-Philippe

Étaient absents

Mme DREVON Chantal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20220622-1D_Del_Bur_Pdt-DE

Accusé certifié exécutoire

Mme FAYOLLE Sylvie M. GUERIN Gérard M. SEUX Jean-François

Délégués des Communes

Était représenté

M. LACROIX Norbert Par M. ZENNAF Kahier

Étaient absents

M. CARCELES Pierre Commune de Farnay

M. COMTE Brice Commune de Sainte-Croix-en-Jarez
M. FARA Bernard Commune de La Valla-en-Gier

Délégués Collège des Villes Portes

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était présent

M. ZENNAF Kahier

Étaient représentés

M. FAVERJON Christophe Par M. ALAMERCERY Yves Mme PERRET Evelyne Par M. NUNEZ Dominique

Étaient absents

Mme DREVET Leslie Mme HALLEUX Roselyne Mme LAFAY Françoise M. VASSELON Gilbert

Délégués des Villes portes

Étaient présents

M. ALAMERCERY Yves Commune de Saint-Chamond

M. BUB Jérôme (suppléant de Nathalie

DEHAN) Le Grand-Lyon – Givors M. NUNEZ Dominique Commune de L'Horme

M. PENARD Christophe Commune de Saint-Jean-Bonnefonds

Étaient représentés

M. CHAMPANHET Bernard Par M. PORCHEROT Jean-Philippe

M. HAMMOU OU ALI Brahim Par M. CORVAISIER Robert

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20220622-1D_Del_Bur_Pdt-DE

Étaient absents

M. CHANELIERE Julien

M. GALLOT Éric

M. LETO Francesco

Commune de Rive-de-Gier

Commune de Sorbiers

Commune de Lorette

Mme MICHAUD-FARIGOULE Christiane Commune de Rochetaillée – Saint-Étienne

Assistaient également à la réunion :

MM. Claude BONNEL et Michel

FOREST Amis du Parc

M. Frédéric GIRARD Chargé de mission – Région Auvergne-Rhône-Alpes

M. Yvon MATHEVET Fédération des Chasseurs de la Loire

M. Cyril MATHEY Commune de Givors

M. Paul THIOLLIERE Délégué suppléant – CCMP - Saint-Julien-Molin-Molette

Pauline DELFORGE, Sandrine GARDET, Carole MABILON, Axel

MARTICHE, Marie VIDAL-CELARIER Équipe du Parc

Le Président certifie que la convocation de tous les membres en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

Objet : Compte-rendu des délégations au Bureau et au Président

Dans sa séance du 13 octobre 2021, le Comité syndical a procédé aux désignations de compétences au profit du Bureau et du Président.

Conformément à la réglementation en vigueur, le Bureau et le Président doivent rendre compte des décisions prises dans ce cadre, à chaque réunion de Comité syndical.

1.1 . Compte rendu des décisions prises par le Bureau :

La liste exhaustive des décisions prises figure dans les comptes rendus approuvés qui seront systématiquement inscrits à l'ordre du jour de chaque séance.

Le Comité syndical est appelé à prendre acte des décisions prises par le Bureau lors de ses réunions du :

- 19 janvier,
- 23 mars,
- 13 avril et
- 18 mai 2022.

1.2. Compte rendu des décisions prises par le Président :

La liste des décisions prises par le Président dans le cadre de ses délégations figure dans le tableau cidessous pour la période du 4 mars au 15 juin 2022

<u>Délégations</u>	<u>Décision</u>
Réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus dans le budget	Sans objet
Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'attribution, l'exécution et le règlement des marchés et accords cadre ainsi que toute décision concernant leurs avenants dans la limite des attributions dévolues à la CAO et au jury de concours par la réglementation en vigueur, lorsque les crédits sont inscrits au budget	Cf. tableau ci-dessous
Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans	Sans objet
Passer des contrats d'assurance	Sans objet
Créer des régies comptables nécessaires au fonctionnement du Parc	Sans objet
Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges	Sans objet
Décider l'aliénation de gré à gré de biens immobiliers jusqu'à 4 600€	Sans objet
Fixer la rémunération et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de	Sans objet

justice et experts	
Intenter au nom du Parc les actions devant les juridictions civiles, pénales ou administratives en première instance, appel ou cassation, dans les cas définis par le Comité syndical	
Réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le Comité syndical lors du vote du budget primitif	Sans objet

Liste des décisions prises par le Président dans le domaine des marchés publics pour la période du 4 mars au 15 juin 2022

<u>Objet</u>	Entreprise attributaire	Lieu d'implantation	<u>Montant</u>
Impression de l'exposition « La nuit dans le Pilat »	GTS imprimerie	Roussillon (38)	968,40 € TTC
Réalisation de photographies sur la forêt pour la boîte à outils pédagogiques	Julie CHAUDET Photographies	Jullianges (43)	4 836 € TTC
Observatoire territorial de la forêt	Office National des Forêts	Bourg-en-Bresse (01)	161 181,60 € TTC
Révision de la Charte : Évaluation, ateliers participatifs et écriture	Kaléido'Scop	Saint-Étienne (42)	98 280 € TTC

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prend	d acte de ces décisions.
000000000000000000000000000000000000000	Pour extrait certifié conforme
	le 22 juin 2022,

Emmanuel MANDON

Le Président,



PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Séance du 22 juin 2022 à 18h30

Date d'envoi de la convocation : le 15 juin 2022

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 88

Président : Emmanuel MANDON

Délibération n°2 : Modification des statuts du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Pilat

<u>Délégués Collège de la Région Auvergne – Rhône-Alpes</u>

<u>Étaient présents</u>

Mme BUSSIERE Laurence
M. MANDON Emmanuel
Mme MICHEL Cécile
Mme MOUSEGHIAN Aline

Étaient représentés

Mme DEZARNAUD Sylvie Par M. MANDON Emmanuel Mme PICARD Patricia Par Mme MOUSEGHIAN Aline

Étaient absents

M. CESA Johann M. CINIERI Dino

Mme FERRAND Virginie M. GEOURJON Christophe

Délégués Collège des Conseils Départementaux

Étaient présentes

Mme BESSON-FAYOLLE Corinne
Mme PEYSSELON Valérie

Conseil Départemental de la Loire
Conseil Départemental de la Loire

Étaient représentés

Mme CALACIURA Stéphanie Par Mme PEYSSELON Valérie

M. MARION Philippe Par Mme BESSON-FAYOLLE Corinne

Mme VIALLETON Marie-Michelle Par Mme ROBIN Christine

Étaient absents

M. CORRIERAS Paul Conseil Départemental de la Loire Mme PUBLIÉ Martine Conseil Départemental du Rhône Mme SEMACHE Nadia Conseil Départemental de la Loire

<u>Délégués Collège du secteur du Pilat Rhodanien</u> <u>Délégués de la Communauté de communes</u>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20220622-2D_Modif_statut-DE

Étaient présents

Mme DE LESTRADE Christine Mme MAZOYER Martine M. POLETTI Jean-Louis

Étaient représentés

M. PERRET Jean-Baptiste Par Mme DEFAY Anne-Marie
M. RAULT Serge Par M. ZILLIOX Charles

Étaient absents

M. DIEZ Mickaël M. CHERIET Farid

M. GAILLARD Pierre-Antoine

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme DEFAY Anne-Marie Commune de Saint-Pierre-de-Boeuf

Mme CHETOT Chantal (suppléante

de Lisa FAVRE-BAC)

M. WETTA Patrick

M. ZILLIOX Charles

Commune de Pélussin

Commune de Vérin

Commune de Bessey

Étaient absents

M. BRUNET Jonathan Commune de Saint-Appolinard

M. MARILLIER Emmanuel Commune de Roisey
Mme RICHARD Béatrice Commune de Chuyer

Délégués Collège du secteur des Monts du Pilat

Délégués de la Communauté de Communes

Étaient présents

M. CORVAISIER Robert M. GEOURJON André M. GIRAUD Noël

Mme ROBIN Christine

Étaient absents

M. CHORAIN Jean-François

M. HEITZ Philippe

M. MASSARDIER Alexandre

M. PINOT Didier

M. SOUTRENON Bernard

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme FAURE Marie-Catherine Commune de Saint-Romain-les-Atheux

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20220622-2D_Modif_statut-DE

Accusé certifié exécutoire

M. ROYET Philippe Commune de Graix

Étaient représentés

Mme BRUNON Martine Par M. ROYET Philippe

M. MATHOULIN Julien Par Mme FAURE Marie-Catherine

Étaient absents

M. PIGNARD Benjamin

Mme RICHARD-RIVORY Carole

M. TAMET Marcel

Mme TRANCHAND Bernadette

Commune de Le Bessat

Commune de Thélis-la-Combe

Commune de Colombier

Commune de Tarentaise

<u>Délégués Collège secteur Vienne Condrieu Agglomération</u>

Délégués de la Communauté d'agglomération

<u>Étaient présents</u> M. BRUYAS Lucien

M. THOMAS Luc

Étaient absents
M. BOSVERT Thierry
M. RAULET Thierry
M. SOY Laurent
Mme THETIER Sylvie

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme DESCHAMPS Isabelle Commune de Condrieu

Mme JOURNOUD Nathalie Commune de Loire-sur-Rhône

Étaient représentés

M. ABEILLON Thibald Par M. THOMAS Luc M. GONON Christophe Par M. BRUYAS Lucien

Étaient absents

M. CHARMET Michel Commune de Trèves

Mme CHOFFEL Marion Commune de Sainte-Colombe

Délégués Collège du secteur du versant du Gier

Délégués de Saint-Étienne Métropole

<u>Était présent</u> M. PORCHEROT Jean-Philippe

Étaient absents

Mme DREVON Chantal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20220622-2D_Modif_statut-DE

Mme FAYOLLE Sylvie M. GUERIN Gérard M. SEUX Jean-François

Délégués des Communes

Était représenté

M. LACROIX Norbert Par M. ZENNAF Kahier

Étaient absents

M. CARCELES Pierre Commune de Farnay

M. COMTE Brice Commune de Sainte-Croix-en-Jarez
M. FARA Bernard Commune de La Valla-en-Gier

Délégués Collège des Villes Portes

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était présent

M. ZENNAF Kahier

Étaient représentés

M. FAVERJON Christophe Par M. ALAMERCERY Yves Mme PERRET Evelyne Par M. NUNEZ Dominique

Étaient absents

Mme DREVET Leslie Mme HALLEUX Roselyne Mme LAFAY Françoise M. VASSELON Gilbert

Délégués des Villes portes

Étaient présents

M. ALAMERCERY Yves Commune de Saint-Chamond

M. BUB Jérôme (suppléant de Nathalie

DEHAN) Le Grand-Lyon – Givors M. NUNEZ Dominique Commune de L'Horme

M. PENARD Christophe Commune de Saint-Jean-Bonnefonds

Étaient représentés

M. CHAMPANHET Bernard Par M. PORCHEROT Jean-Philippe

M. HAMMOU OU ALI Brahim Par M. CORVAISIER Robert

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20220622-2D_Modif_statut-DE

Réception par le préfet : 28/06/2022 Notification : 10/06/2022

Étaient absents

M. CHANELIERE Julien

M. GALLOT Éric

M. LETO Francesco

Commune de Rive-de-Gier

Commune de Sorbiers

Commune de Lorette

Mme MICHAUD-FARIGOULE Christiane Commune de Rochetaillée – Saint-Étienne

Assistaient également à la réunion :

MM. Claude BONNEL et Michel

FOREST Amis du Parc

M. Frédéric GIRARD Chargé de mission – Région Auvergne-Rhône-Alpes

M. Yvon MATHEVET Fédération des Chasseurs de la Loire

M. Cyril MATHEY Commune de Givors

M. Paul THIOLLIERE Délégué suppléant – CCMP - Saint-Julien-Molin-Molette

Pauline DELFORGE, Sandrine GARDET, Carole MABILON, Axel

MARTICHE, Marie VIDAL-CELARIER Équipe du Parc

Le Président certifie que la convocation de tous les membres en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Objet : Modification des statuts du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Pilat

Les statuts du syndicat mixte actuellement en vigueur ont été révisés lors de la réunion du comité syndical du 13 octobre 2021.

Il est proposé aujourd'hui de modifier ces statuts afin d'intégrer la possibilité de pourvoir au remplacement du Président, en cas de démission et dans l'attente de l'organisation d'une nouvelle élection.

Après conseil pris auprès de la Préfecture, le Parc étant un syndicat mixte ouvert restreint, il ne peut se référer au Code général des collectivités territoriales dans ce cas de figure et doit donc modifier ses statuts.

À l'article 10 des statuts « Composition du Bureau et élection du Président », il est proposé d'ajouter les termes suivants :

« En cas de démission du Président au cours de son mandat, l'intérim est assuré par le 1er viceprésident en fonction jusqu'à l'organisation d'une nouvelle élection à la Présidence du syndicat mixte, et ce dans un délai de 6 mois maximum après la date de la démission.»

Les autres dispositions des statuts restent inchangées.

Dans la rédaction actuelle des statuts, aucune procédure particulière n'est précisée quant à leur modification. Par conséquent, c'est le droit commun des syndicats mixtes ouverts qui s'applique et le vote doit avoir lieu à la majorité qualifiée des membres présents ou représentés.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide la modification des statuts telle que présentée ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme le 22 juin 2022,

Le Président,

Emmanuel MANDON



PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Séance du 22 juin 2022 à 18h30

Date d'envoi de la convocation : le 15 juin 2022

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 88

Président : Emmanuel MANDON

Délibération n°3: Budget du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Pilat: décision modificative n°1

<u>Délégués Collège de la Région Auvergne – Rhône-Alpes</u>

<u>Étaient présents</u>

Mme BUSSIERE Laurence
M. MANDON Emmanuel
Mme MICHEL Cécile
Mme MOUSEGHIAN Aline

Étaient représentés

Mme DEZARNAUD Sylvie Par M. MANDON Emmanuel Mme PICARD Patricia Par Mme MOUSEGHIAN Aline

Étaient absents

M. CESA Johann M. CINIERI Dino

Mme FERRAND Virginie M. GEOURJON Christophe

Délégués Collège des Conseils Départementaux

Étaient présentes

Mme BESSON-FAYOLLE Corinne
Mme PEYSSELON Valérie

Conseil Départemental de la Loire
Conseil Départemental de la Loire

Étaient représentés

Mme CALACIURA Stéphanie Par Mme PEYSSELON Valérie

M. MARION Philippe Par Mme BESSON-FAYOLLE Corinne

Mme VIALLETON Marie-Michelle Par Mme ROBIN Christine

Étaient absents

M. CORRIERAS Paul Conseil Départemental de la Loire Mme PUBLIÉ Martine Conseil Départemental du Rhône Mme SEMACHE Nadia Conseil Départemental de la Loire

Délégués Collège du secteur du Pilat Rhodanien Délégués de la Communauté de communes

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20220622-3D_DM1_BP2022-DE

Étaient présents

Mme DE LESTRADE Christine Mme MAZOYER Martine M. POLETTI Jean-Louis

Étaient représentés

M. PERRET Jean-Baptiste Par Mme DEFAY Anne-Marie
M. RAULT Serge Par M. ZILLIOX Charles

Étaient absents

M. DIEZ Mickaël M. CHERIET Farid

M. GAILLARD Pierre-Antoine

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme DEFAY Anne-Marie Commune de Saint-Pierre-de-Boeuf

Mme CHETOT Chantal (suppléante

de Lisa FAVRE-BAC)

M. WETTA Patrick

M. ZILLIOX Charles

Commune de Pélussin

Commune de Vérin

Commune de Bessey

Étaient absents

M. BRUNET Jonathan Commune de Saint-Appolinard

M. MARILLIER Emmanuel Commune de Roisey
Mme RICHARD Béatrice Commune de Chuyer

Délégués Collège du secteur des Monts du Pilat

Délégués de la Communauté de Communes

Étaient présents

M. CORVAISIER Robert M. GEOURJON André M. GIRAUD Noël Mme ROBIN Christine

Étaient absents

M. CHORAIN Jean-François

M. HEITZ Philippe

M. MASSARDIER Alexandre

M. PINOT Didier

M. SOUTRENON Bernard

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme FAURE Marie-Catherine Commune de Saint-Romain-les-Atheux

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20220622-3D_DM1_BP2022-DE

Réception par le préfet : 28/06/2022 Notification : 10/06/2022

M. ROYET Philippe Commune de Graix

Étaient représentés

Mme BRUNON Martine Par M. ROYET Philippe

M. MATHOULIN Julien Par Mme FAURE Marie-Catherine

Étaient absents

M. PIGNARD Benjamin

Mme RICHARD-RIVORY Carole

M. TAMET Marcel

Mme TRANCHAND Bernadette

Commune de Le Bessat

Commune de Thélis-la-Combe

Commune de Colombier

Commune de Tarentaise

<u>Délégués Collège secteur Vienne Condrieu Agglomération</u>

Délégués de la Communauté d'agglomération

<u>Étaient présents</u>
M. BRUYAS Lucien
M. THOMAS Luc

Étaient absents

M. BOSVERT Thierry
M. RAULET Thierry
M. SOY Laurent
Mme THETIER Sylvie

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme DESCHAMPS Isabelle Commune de Condrieu

Mme JOURNOUD Nathalie Commune de Loire-sur-Rhône

Étaient représentés

M. ABEILLON Thibald Par M. THOMAS Luc M. GONON Christophe Par M. BRUYAS Lucien

Étaient absents

M. CHARMET Michel Commune de Trèves

Mme CHOFFEL Marion Commune de Sainte-Colombe

Délégués Collège du secteur du versant du Gier

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était présent

M. PORCHEROT Jean-Philippe

Étaient absents

Mme DREVON Chantal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20220622-3D_DM1_BP2022-DE

Mme FAYOLLE Sylvie M. GUERIN Gérard M. SEUX Jean-François

Délégués des Communes

Était représenté

M. LACROIX Norbert Par M. ZENNAF Kahier

Étaient absents

M. CARCELES Pierre Commune de Farnay

M. COMTE Brice Commune de Sainte-Croix-en-Jarez
M. FARA Bernard Commune de La Valla-en-Gier

Délégués Collège des Villes Portes

Délégués de Saint-Étienne Métropole

<u>Était présent</u>

M. ZENNAF Kahier

Étaient représentés

M. FAVERJON Christophe Par M. ALAMERCERY Yves Mme PERRET Evelyne Par M. NUNEZ Dominique

Étaient absents

Mme DREVET Leslie Mme HALLEUX Roselyne Mme LAFAY Françoise M. VASSELON Gilbert

Délégués des Villes portes

Étaient présents

M. ALAMERCERY Yves Commune de Saint-Chamond

M. BUB Jérôme (suppléant de Nathalie

DEHAN) Le Grand-Lyon – Givors M. NUNEZ Dominique Commune de L'Horme

M. PENARD Christophe Commune de Saint-Jean-Bonnefonds

Étaient représentés

M. CHAMPANHET Bernard Par M. PORCHEROT Jean-Philippe

M. HAMMOU OU ALI Brahim Par M. CORVAISIER Robert

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20220622-3D_DM1_BP2022-DE

Accusé certifié exécutoire

Étaient absents

M. CHANELIERE Julien
Commune de Rive-de-Gier
M. GALLOT Éric
Commune de Sorbiers
M. LETO Francesco
Commune de Lorette

Mme MICHAUD-FARIGOULE Christiane Commune de Rochetaillée – Saint-Étienne

Assistaient également à la réunion :

MM. Claude BONNEL et Michel

FOREST Amis du Parc

M. Frédéric GIRARD Chargé de mission – Région Auvergne-Rhône-Alpes

M. Yvon MATHEVET Fédération des Chasseurs de la Loire

M. Cyril MATHEY Commune de Givors

M. Paul THIOLLIERE Délégué suppléant – CCMP - Saint-Julien-Molin-Molette

Pauline DELFORGE, Sandrine GARDET, Carole MABILON, Axel

MARTICHE, Marie VIDAL-CELARIER Équipe du Parc

Le Président certifie que la convocation de tous les membres en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20220622-3D_DM1_BP2022-DE

Accusé certifié exécutoire

Objet : Budget du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Pilat : décision modificative n°1

L'objet de la décision modificative est d'inscrire les actions portées par le syndicat mixte du Parc et les financements correspondants apportés et de régulariser l'inscription de travaux en régie.

Le détail de cette décision modificative est présenté dans les tableaux joints en annexe.

Pour la section de fonctionnement, il s'agit d'inscrire en recettes et dépenses les montants correspondants à la poursuite des actions déjà engagées relatives :

- au programme « Paiements pour Services Environnementaux dans le Haut-Pilat » (soutien aux pratiques agricoles favorables à la qualité de l'eau et à la biodiversité, en lien notamment avec la Communauté de communes des Monts du Pilat et Saint-Étienne Métropole)
- au projet de création d'un conservatoire des savoir-faire du Pilat (poursuite de la captation des savoir faire industriels en lien notamment avec le Musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne)
- au programme des « Rendez-vous de Mon Parc » (programme d'animation et de sensibilisation aux enjeux et patrimoines du territoire en lien notamment avec les Communes)
- à l'animation du défi « Famille à Biodiversité Positive » (action visant à impliquer les citoyens dans la préservation de la biodiversité)
 - à l'animation et à la valorisation de l'observatoire de la biodiversité du Pilat.

Pour la section d'investissement, il s'agit d'inscrire en recettes et dépenses les montants correspondants à la poursuite des actions déjà engagées relatives :

- à la réfection du marteloscope de Pélussin (outil de sensibilisation à la gestion forestière développé en partenariat avec l'ONF et la Commune de Pélussin)
- au Plan de Paysage des Transitions (démarche paysagère visant à préciser la contribution du territoire aux enjeux énergétiques et son adaptation au changement climatique)
- au projet de réinvestissement du savoir faire rubanier (capté dans le cadre du projet de conservatoire des savoir-faire évoqué plus avant)
- à la construction d'un Observatoire territorial de la Forêt dans le cadre de la Charte forestière du Pilat
 - au renouvellement du copieur multifonctions (renouvellement de matériel)

À cela, il convient d'ajouter l'inscription de travaux en régie, réalisés par l'équipe d'entretien de la nature, pour des dossiers sur lesquels le Parc est subventionné.

Par ailleurs, dans le cadre des Paiements pour services environnementaux sur le Haut-Pilat, le Parc a signé une convention de mandat avec l'agence de l'eau. À ce titre, elle va verser une somme au Parc qui devra la redistribuer aux exploitations retenues pour ce programme. Aussi, il convient de prévoir en recettes et en dépenses de fonctionnement une somme équivalente de 234 473 euros dans le cadre de cette opération.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la décision modificative d'un montant de 127 166 € en investissement et de 365 754,16 €, conformément aux tableaux joints en annexe.

Pour extrait certifié conforme le 22 juin 2022,

Le Président,

Emmanuel MANDON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20220622-3D_DM1_BP2022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2022

Notification : 10/06/2022

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Juin 2022

<u>DÉPENSES INVESTISSEMENT</u>

RECETTES INVESTISSEMENT

Numéro de compte	Intitulé du Compte	Montant	Numéro de compte	Intitulé du compte	Montant
040-2188	Travaux en régie	14 216,00	1312	Régions	112 950,00
202	Frais réalisation documents d'urbanisme	80 094,00	1322	Régions	14 216,00
2031	Frais d'études	20 000,00			
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	6 320,00			
2188	Autres immobilisations corporelles	6 536,00			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20220622-3D_DM1_BP2022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2022

Notification : 10/06/2022

DECISION MODIFICATIVE N° 1

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Juin 2022

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Numéro de compte	Intitulé du Compte	Montant	Numéro de compte	Intitulé du compte	Montant
611	Prestations	35 165,16	042-722	Travaux en régie	14 216,00
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	27 140,00
64111	Rémunération principale	31 000,00	74718	Etat	20 000,00
64131	Rémunérations	63 116,00	7472	Régions	25 567,00
			7477	Budget communautaire et fonds structurels	20 535,30
			7478	Autres organismes	23 822,86
6574	Subventions autres personnes de droit privé	234 473,00	7488	Autres attributions et participations	234 473,00
		<u>365 754,16</u>			<u>365 754,16</u>



PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Séance du 22 juin 2022 à 18h30

Date d'envoi de la convocation : le 15 juin 2022

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 88

Président : Emmanuel MANDON

Délibération n°4 : Création de deux emplois et possibilité de pourvoir des postes par des contractuels

<u>Délégués Collège de la Région Auvergne – Rhône-Alpes</u>

<u>Étaient présents</u>

Mme BUSSIERE Laurence
M. MANDON Emmanuel
Mme MICHEL Cécile
Mme MOUSEGHIAN Aline

Étaient représentés

Mme DEZARNAUD Sylvie Par M. MANDON Emmanuel Mme PICARD Patricia Par Mme MOUSEGHIAN Aline

Étaient absents

M. CESA Johann M. CINIERI Dino

Mme FERRAND Virginie M. GEOURJON Christophe

Délégués Collège des Conseils Départementaux

Étaient présentes

Mme BESSON-FAYOLLE Corinne Conseil Départemental de la Loire Mme PEYSSELON Valérie Conseil Départemental de la Loire

Étaient représentés

Mme CALACIURA Stéphanie Par Mme PEYSSELON Valérie

M. MARION Philippe Par Mme BESSON-FAYOLLE Corinne

Mme VIALLETON Marie-Michelle Par Mme ROBIN Christine

Étaient absents

M. CORRIERAS Paul Conseil Départemental de la Loire Mme PUBLIÉ Martine Conseil Départemental du Rhône Mme SEMACHE Nadia Conseil Départemental de la Loire

Délégués Collège du secteur du Pilat Rhodanien Délégués de la Communauté de communes

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20220622-4D_Crea_postes-DE

Étaient présents

Mme DE LESTRADE Christine Mme MAZOYER Martine M. POLETTI Jean-Louis

Étaient représentés

M. PERRET Jean-Baptiste Par Mme DEFAY Anne-Marie
M. RAULT Serge Par M. ZILLIOX Charles

Étaient absents

M. DIEZ Mickaël M. CHERIET Farid

M. GAILLARD Pierre-Antoine

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme DEFAY Anne-Marie Commune de Saint-Pierre-de-Boeuf

Mme CHETOT Chantal (suppléante

de Lisa FAVRE-BAC)

M. WETTA Patrick

M. ZILLIOX Charles

Commune de Pélussin

Commune de Vérin

Commune de Bessey

Étaient absents

M. BRUNET Jonathan Commune de Saint-Appolinard

M. MARILLIER Emmanuel Commune de Roisey
Mme RICHARD Béatrice Commune de Chuyer

Délégués Collège du secteur des Monts du Pilat

Délégués de la Communauté de Communes

Étaient présents

M. CORVAISIER Robert M. GEOURJON André M. GIRAUD Noël

Mme ROBIN Christine

Étaient absents

M. CHORAIN Jean-François

M. HEITZ Philippe

M. MASSARDIER Alexandre

M. PINOT Didier

M. SOUTRENON Bernard

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme FAURE Marie-Catherine Commune de Saint-Romain-les-Atheux

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20220622-4D_Crea_postes-DE

Accusé certifié exécutoire

M. ROYET Philippe Commune de Graix

Étaient représentés

Mme BRUNON Martine Par M. ROYET Philippe

M. MATHOULIN Julien Par Mme FAURE Marie-Catherine

Étaient absents

M. PIGNARD Benjamin

Mme RICHARD-RIVORY Carole

M. TAMET Marcel

Mme TRANCHAND Bernadette

Commune de Le Bessat

Commune de Thélis-la-Combe

Commune de Colombier

Commune de Tarentaise

<u>Délégués Collège secteur Vienne Condrieu Agglomération</u>

Délégués de la Communauté d'agglomération

<u>Étaient présents</u> M. BRUYAS Lucien

M. THOMAS Luc

Étaient absents

M. BOSVERT Thierry

M. RAULET Thierry

M. SOY Laurent

Mme THETIER Sylvie

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme DESCHAMPS Isabelle Commune de Condrieu

Mme JOURNOUD Nathalie Commune de Loire-sur-Rhône

Étaient représentés

M. ABEILLON Thibald Par M. THOMAS Luc M. GONON Christophe Par M. BRUYAS Lucien

Étaient absents

M. CHARMET Michel Commune de Trèves

Mme CHOFFEL Marion Commune de Sainte-Colombe

Délégués Collège du secteur du versant du Gier

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était présent

M. PORCHEROT Jean-Philippe

Étaient absents

Mme DREVON Chantal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20220622-4D_Crea_postes-DE

Mme FAYOLLE Sylvie M. GUERIN Gérard M. SEUX Jean-François

Délégués des Communes

Était représenté

M. LACROIX Norbert Par M. ZENNAF Kahier

Étaient absents

M. CARCELES Pierre Commune de Farnay

M. COMTE Brice Commune de Sainte-Croix-en-Jarez
M. FARA Bernard Commune de La Valla-en-Gier

Délégués Collège des Villes Portes

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était présent

M. ZENNAF Kahier

Étaient représentés

M. FAVERJON Christophe Par M. ALAMERCERY Yves Mme PERRET Evelyne Par M. NUNEZ Dominique

Étaient absents

Mme DREVET Leslie Mme HALLEUX Roselyne Mme LAFAY Françoise M. VASSELON Gilbert

Délégués des Villes portes

Étaient présents

M. ALAMERCERY Yves Commune de Saint-Chamond

M. BUB Jérôme (suppléant de Nathalie

DEHAN) Le Grand-Lyon – Givors M. NUNEZ Dominique Commune de L'Horme

M. PENARD Christophe Commune de Saint-Jean-Bonnefonds

Étaient représentés

M. CHAMPANHET Bernard Par M. PORCHEROT Jean-Philippe

M. HAMMOU OU ALI Brahim Par M. CORVAISIER Robert

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20220622-4D_Crea_postes-DE

Accusé certifié exécutoire

Étaient absents

M. CHANELIERE Julien
Commune de Rive-de-Gier
M. GALLOT Éric
Commune de Sorbiers
M. LETO Francesco
Commune de Lorette

Mme MICHAUD-FARIGOULE Christiane Commune de Rochetaillée – Saint-Étienne

Assistaient également à la réunion :

MM. Claude BONNEL et Michel

FOREST Amis du Parc

M. Frédéric GIRARD Chargé de mission – Région Auvergne-Rhône-Alpes

M. Yvon MATHEVET Fédération des Chasseurs de la Loire

M. Cyril MATHEY Commune de Givors

M. Paul THIOLLIERE Délégué suppléant – CCMP - Saint-Julien-Molin-Molette

Pauline DELFORGE, Sandrine GARDET, Carole MABILON, Axel

MARTICHE, Marie VIDAL-CELARIER Équipe du Parc

Le Président certifie que la convocation de tous les membres en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

Objet : Création de deux emplois et possibilité de pourvoir des postes par des contractuels

Par délibération du 23 juin 2021, le Comité syndical avait autorisé le recrutement pour un an d'un agent pour remplacer un chef d'équipe/éco-garde, actuellement en congé de longue maladie. Il avait été proposé d'avoir recours à un contrat à durée déterminée pour accroissement d'activité d'une durée maximale d'un an. Ce contrat se termine le 30 juin prochain.

L'agent remplacé pourrait reprendre le travail à compter de novembre prochain, vraisemblablement en temps partiel thérapeutique (50%), sous réserve de l'avis favorable du médecin du travail et peut-être sur des missions revues pour tenir compte de l'état de santé de l'agent.

Aussi, afin d'assurer la continuité de la mission de chef d'équipe/éco-garde à temps plein, il apparaît nécessaire de créer un poste d'agent de maîtrise.

L'actuel directeur adjoint souhaite reprendre une formation longue à compter de septembre. L'agent ne pourrait donc plus occuper son poste de directeur adjoint mais pourrait continuer à occuper un emploi de chargé de mission à mi-temps en se consacrant à deux missions : tourisme et animation et gestion de programme Leader.

Aussi, il est donc proposé de créer un poste de chargé de mission « tourisme – animation LEADER ».

Pour rappel, il appartient à l'assemblée délibérante de créer les emplois et de déterminer l'effectif à temps complet et à temps non complet, nécessaires au fonctionnement des services.

Au vu du Code général de la fonction publique territoriale et notamment de l'article L.338-2 2° (lorsque la nature des fonctions ou les besoins du service le justifient), il est proposé de créer un poste d'agent de maîtrise – catégorie C, à temps plein à compter du 1er juillet et un poste de chargé de mission – catégorie A à compter du 1er septembre.

Le poste d'agent de maîtrise pourra être occupé par un agent contractuel justifiant des exigences requises pour occuper un emploi de catégorie C de la fonction publique territoriale, d'une formation et d'une expérience en adéquation avec la nature des missions qui lui seront confiées. La rémunération afférente à cet emploi sera calculée selon la grille indiciaire applicable au cadre d'emploi des agents de maîtrise. L'agent bénéficiera du régime indemnitaire, dans les conditions fixées par délibération.

Pour le poste de chargé de mission, l'emploi sera occupé par un agent de catégorie A – cadre des attachés territoriaux (attaché principal). Le régime indemnitaire applicable est celui fixé par délibération.

Par ailleurs, par délibérations du 1er février et du 19 décembre 2018, le comité syndical a crée un poste de Directeur adjoint et un poste d'Adjoint technique (entretien technique de la Maison du Parc). Il est proposé que ces postes puissent être occupés par des agents contractuels, (notamment au regard de l'article 338-2 2°) ce qui n'est pas prévu dans les délibérations initiales. Le poste de Directeur adjoint pourra être occupé par un des grades suivants : attaché, attaché principal, ingénieur, ingénieur principal.

Les créations de poste seront soumises pour avis au du Comité technique intercommunal placé auprès du Centre de gestion de la Loire.

Aussi, ces emplois pourront être occupés par des agents contractuels justifiant des exigences requises pour occuper ces postes de la fonction publique territoriale, d'une formation et d'une expérience en

adéquation avec la nature des missions qui leur seront confiées. La rémunération afférente sera calculée selon la grille indiciaire applicable au cadre d'emploi prévu pour ces postes.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve la création de deux postes : Chargé de mission Tourisme-Leader (attaché principal) et un poste de chef d'équipe-éco-garde (agent de maîtrise)
- valide la possibilité que les postes d'adjoint technique pour l'entretien de la Maison du Parc et de Directeur adjoint puissent être occupés par des contractuels et précise que le poste de Directeur adjoint pourra être pourvu sur l'un des grades suivants : attaché, attaché principal, ingénieur, ingénieur principal.

......

Pour extrait certifié conforme le 22 juin 2022,

Le Président,

Emmanuel MANDON



PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Séance du 22 juin 2022 à 18h30

Date d'envoi de la convocation : le 15 juin 2022

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 88

Président : Emmanuel MANDON

Délibération n°5 : Recrutement d'un contractuel pour remplacer un agent titulaire en congé maternité puis parental

<u>Délégués Collège de la Région Auvergne – Rhône-Alpes</u>

Étaient présents

Mme BUSSIERE Laurence

M. MANDON Emmanuel
Mme MICHEL Cécile
Mme MOUSEGHIAN Aline

Étaient représentés

Mme DEZARNAUD Sylvie Mme PICARD Patricia Par M. MANDON Emmanuel Par Mme MOUSEGHIAN Aline

Étaient absents

M. CESA Johann M. CINIERI Dino

Mme FERRAND Virginie M. GEOURJON Christophe

Délégués Collège des Conseils Départementaux

Étaient présentes

Mme BESSON-FAYOLLE Corinne Conseil Départemental de la Loire Mme PEYSSELON Valérie Conseil Départemental de la Loire

Étaient représentés

Mme CALACIURA Stéphanie Par Mme PEYSSELON Valérie

M. MARION Philippe Par Mme BESSON-FAYOLLE Corinne

Mme VIALLETON Marie-Michelle Par Mme ROBIN Christine

Étaient absents

M. CORRIERAS Paul Conseil Départemental de la Loire Mme PUBLIÉ Martine Conseil Départemental du Rhône Mme SEMACHE Nadia Conseil Départemental de la Loire

<u>Délégués Collège du secteur du Pilat Rhodanien</u> <u>Délégués de la Communauté de communes</u>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20220622-5D_Rpcmt_fctnr-DE

Étaient présents

Mme DE LESTRADE Christine Mme MAZOYER Martine M. POLETTI Jean-Louis

Étaient représentés

M. PERRET Jean-Baptiste Par Mme DEFAY Anne-Marie
M. RAULT Serge Par M. ZILLIOX Charles

Étaient absents

M. DIEZ Mickaël M. CHERIET Farid

M. GAILLARD Pierre-Antoine

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme DEFAY Anne-Marie Commune de Saint-Pierre-de-Boeuf

Mme CHETOT Chantal (suppléante

de Lisa FAVRE-BAC)

M. WETTA Patrick

M. ZILLIOX Charles

Commune de Pélussin

Commune de Vérin

Commune de Bessey

Étaient absents

M. BRUNET Jonathan Commune de Saint-Appolinard

M. MARILLIER Emmanuel Commune de Roisey
Mme RICHARD Béatrice Commune de Chuyer

Délégués Collège du secteur des Monts du Pilat

Délégués de la Communauté de Communes

Étaient présents

M. CORVAISIER Robert

M. GEOURJON André

M. GIRAUD Noël

Mme ROBIN Christine

Étaient absents

M. CHORAIN Jean-François

M. HEITZ Philippe

M. MASSARDIER Alexandre

M. PINOT Didier

M. SOUTRENON Bernard

Délégués des Communes

Étaient présents

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20220622-5D_Rpcmt_fctnr-DE

Accusé certifié exécutoire

Mme FAURE Marie-Catherine

M. ROYET Philippe

Commune de Saint-Romain-les-Atheux

Commune de Graix

Étaient représentés

Mme BRUNON Martine M. MATHOULIN Julien

Par M. ROYET Philippe

Par Mme FAURE Marie-Catherine

<u>Étaient absents</u>

M. PIGNARD Benjamin Mme RICHARD-RIVORY Carole Commune de Le Bessat Commune de Thélis-la-Combe Commune de Colombier

M. TAMET Marcel
Mme TRANCHAND Bernadette

Commune de Tarentaise

<u>Délégués Collège secteur Vienne Condrieu Agglomération</u>

Délégués de la Communauté d'agglomération

Étaient présents

M. BRUYAS Lucien

M. THOMAS Luc

Étaient absents

M. BOSVERT Thierry

M. RAULET Thierry

M. SOY Laurent

Mme THETIER Sylvie

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme DESCHAMPS Isabelle

Commune de Condrieu
Commune de Loire-sur-Rhône

Mme JOURNOUD Nathalie

Étaient représentés

M. ABEILLON Thibald M. GONON Christophe

Par M. THOMAS Luc Par M. BRUYAS Lucien

Étaient absents

M. CHARMET Michel

Commune de Trèves

Mme CHOFFEL Marion Commune de Sainte-Colombe

Délégués Collège du secteur du versant du Gier

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était présent

M. PORCHEROT Jean-Philippe

Étaient absents

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20220622-5D_Rpcmt_fctnr-DE

Mme DREVON Chantal Mme FAYOLLE Sylvie M. GUERIN Gérard M. SEUX Jean-François

<u>Délégués des Communes</u>

Était représenté

M. LACROIX Norbert Par M. ZENNAF Kahier

Étaient absents

M. CARCELES Pierre Commune de Farnay

M. COMTE Brice Commune de Sainte-Croix-en-Jarez
M. FARA Bernard Commune de La Valla-en-Gier

Délégués Collège des Villes Portes

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était présent

M. ZENNAF Kahier

Étaient représentés

M. FAVERJON Christophe

Mme PERRET Evelyne

Par M. ALAMERCERY Yves

Par M. NUNEZ Dominique

Étaient absents

Mme DREVET Leslie
Mme HALLEUX Roselyne
Mme LAFAY Françoise
M. VASSELON Gilbert

Délégués des Villes portes

Étaient présents

M. ALAMERCERY Yves Commune de Saint-Chamond

M. BUB Jérôme (suppléant de Nathalie

DEHAN) Le Grand-Lyon – Givors M. NUNEZ Dominique Commune de L'Horme

M. PENARD Christophe Commune de Saint-Jean-Bonnefonds

Étaient représentés

M. CHAMPANHET Bernard Par M. PORCHEROT Jean-Philippe

M. HAMMOU OU ALI Brahim Par M. CORVAISIER Robert

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20220622-5D_Rpcmt_fctnr-DE

Étaient absents

M. CHANELIERE Julien

M. GALLOT Éric

M. LETO Francesco

Commune de Rive-de-Gier

Commune de Sorbiers

Commune de Lorette

Mme MICHAUD-FARIGOULE Christiane Commune de Rochetaillée – Saint-Étienne

Assistaient également à la réunion :

MM. Claude BONNEL et Michel

FOREST Amis du Parc

M. Frédéric GIRARD Chargé de mission – Région Auvergne-Rhône-Alpes

M. Yvon MATHEVET Fédération des Chasseurs de la Loire

M. Cyril MATHEY Commune de Givors

M. Paul THIOLLIERE Délégué suppléant – CCMP - Saint-Julien-Molin-Molette

Pauline DELFORGE, Sandrine GARDET, Carole MABILON, Axel

MARTICHE, Marie VIDAL-CELARIER Équipe du Parc

Le Président certifie que la convocation de tous les membres en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

Objet : Recrutement d'un contractuel pour remplacer un agent titulaire en congé maternité puis parental

Les dispositions de l'article L. 332-13 du code général de la fonction publique prévoient la possibilité de recruter des agents contractuels pour assurer le remplacement temporaire d'agents publics territoriaux (fonctionnaires et agents contractuels) sur emploi permanent.

Un agent du parc sera en congé maternité à compter de juillet puis souhaite prendre un congé parental jusqu'en mai 2023.

Il est donc proposé de recruter un contractuel pour la durée de l'absence. Il est précisé que ce contrat peut prendre effet avant le départ de l'agent remplacé.

L'agent contractuel recruté sera rémunéré sur le cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux. Il bénéficiera du régime indemnitaire fixé par délibération. Il justifiera des exigences requises pour occuper un emploi de catégorie A de la fonction publique territoriale, d'une formation et d'une expérience en adéquation avec la nature des missions qui lui seront confiées.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le recrutement d'un contractuel pour le remplacement d'un agent titulaire, selon les modalités décrites ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme le 22 juin 2022,

Le Président,

Emmanuel MANDON